

2018-08-13

Lundi, le 13 août 2018

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, treize août deux mille dix-huit (13-08-18) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon  
Siège N° 2 = Richard Viau  
Siège N° 3 = Claude Dupont  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Maxime Allard  
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Autorisation à Municipalité de Ham-Sud pour demande de soumission auprès des notaires (acquisition de terrains Route 257) ;
- 10° Frais lors de l'utilisation de la borne de recharge ;
- 11° Colloque de zone de l'ADMQ ;
- 12° Soumission pour Arrêt au LED ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Test de contamination du sol – Immeuble situé au 1609 Principale ;
- 16° Voirie ;
- 17° Varia ;
  - 17.1° Rapport d'intervention CNESST – garde-corps au garage ;
  - 17.2° Acquisition de l'immeuble situé au 1609, rue Principale ;
  - 17.3° Étude – soumission, démolition bâtiments situé au 1609, rue Principale ;
  - 17.4° Avis de motion et projet de règlement d'emprunt ;
  - 17.5° Formation offerte de l'ADMQ – PL 122, PL 155 et PL 108 ;
  - 17.6° Installation des plaquettes des contributeurs originaux à l'église ;
  - 17.7° Offres d'achat pour camion Sterling et déchiqueteur ;

201808-175

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201808-176

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

## CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201808-177

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## LES COMPTES

201800424 = Société de développement économique: contribution financière 2018 – Route des Sommets	1 640.86 \$
201800425 = Association forestière du sud : renouvellement abonnement revue – 2 ans	40.00 \$
201800426 = Les Immeubles Jacques Robitaille – Carie Factory : dépôt pour camp de jour (OTJ)	50.00 \$
201800427 = Hydro-Québec : éclairage de rues	149.37 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE JUILLET : 134 724.87 \$**  
**TOTAL DES REVENUS DE JUILLET : 104 487.65 \$**

201890184 à 186 = Maryse Ducharme : salaire	2 221.77 \$
201890187 à 189 = Dany Guillemette : salaire	1 792.14 \$
201890190 = André Larrivée : salaire	557.28 \$
201890191 à 193 = Laritza Rivero Aguilar : salaire	1 076.67 \$
201890194 = Maxime Allard : rémun. des élus pour août 2018	267.75 \$
201890195 = Claude Blain : rémun. des élus pour août 2018	267.75 \$
201890196 = Claude Dupont : rémun. des élus pour août 2018	267.75 \$
201890197 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour août 2018	267.75 \$
201890198 = Francis Picard : rémun. des élus pour août 2018	267.75 \$
201890199 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour août 2018	806.00 \$
201890200 = Richard Viau : rémun. des élus pour août 2018	267.75 \$
201800428 = Bureau en gros : babillard, piles AAA et AA, horloge, cartouches pour imprimantes laser, calendrier de bureau, clavier, caisses d'eau, glades, boîtes de café, caisse de papier format légal	897.25 \$
201800429 = Hydro-Québec : stations de pompage, garage, station épuration, centre communautaire, chalet des loisirs	3 217.75 \$
201800430 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal	254.54 \$
201800431 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	93.23 \$
201800432 = Registraire des entreprises : déclaration de mise à jour pour loisirs	17.00 \$
201800433 = Ministère du Revenu du Québec : cotisation de l'employeur	4 299.31 \$

201800434 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 634.95 \$
201800435 = Revenu Québec : cotisation de l'employeur (loisirs)	143.14 \$
201800436 = Hydro-Québec : éclairage de rues	154.34 \$
201800437 = Mégaburo : service de photocopies (lecture de compteur)	55.15 \$
201800438 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201800439 = Bureau en gros : index, cartables, dictionnaire synonymes, dévidoir et 2 rouleaux	150.01 \$
201800440 = Vivaco : peinture, pinceaux, manchons, essence, ruban, ampoules de sorties,	882.55 \$
201800441 = Therrien Couture : honoraires professionnels – dossiers no	
201800442 = MRC des Sources : formation en comportement éthique FQM (3)	589.44 \$
201800442 = MRC des Sources : quote-part – versement 3 de 4	18 641.00 \$
201800443 = Régie Sanitaire des Hameaux : quote-part août 2018 filtre à air, filtre à l'huile et filtre séparateur d'eau	2 391.67 \$ 227.27 \$
201800444 = Pelletier et Picard : changé ballast au centre communautaire	181.66 \$
201800445 = Groupe RDL : états financiers 2017	12 595.51 \$
201800446 = Pierre Therrien : frais de déplacement, repas abrasif	129.24 \$ 3 773.06 \$
201800447 = Leroux et Frères inc. : huile à différentiel, main d'œuvre, stering box réusiné	376.39 \$
201800448 = Dicom : transport des drapeaux	97.81 \$
201800449 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	8.00 \$
201800450 = Débroussailleurs GSL : fauchage des bords de routes	1 426.61 \$
201800451 = Sintra : gravier 812-1601-007 et 812-1601-001	960.93 \$ 591.77 \$
201800452 = Vivaco : boulons, caisses d'eau	53.27 \$
201800453 = Fleuriste Côté : arrangements pour bureau	293.19 \$
201800454 = Excavation Marquis Tardif : 4 h 30 de pelle	698.48 \$
201800455 = Groupe Environex : analyses de laboratoire - réseau égout	677.78 \$
201800456 = Services mécaniques RSC : fuse, belt, hub cap, tie wrap,	
201800457 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	5 175.93 \$
201800458 = Sidevic : nettoyeur à main, walter 5x3/64x78 meule	9.20 \$
201800459, 478, 479 = Michel Larrivée : conciergerie école et centre communautaire, location du mois de juillet, chalet des loisirs, grand ménage	1 155.00 \$
201800460 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	778.64 \$
201800461 = Transport et excavation Stéphane Nadeau : sable	
201800462 = Centre agricole Wotton : bush, pin, roll pin,	314.77 \$
201800463 = Excavation Claude Darveau : travaux de pelle	603.62 \$
201800464 = Claude Dupont : frais de déplacement, matériel pour accueil (archer C1200, papier, haut-parleur)	205.38 \$
201800465 = Valoris : redevances et enfouissement	1 599.73 \$
201800466 = Atelier Lavoie : trimmer head, fil pour débroussailleuse	141.05 \$
201800467 = Réjean Bergeron Soukha Monde Savons : vente à l'église (artisan)	54.00 \$
201800468 = Les Jardins de Valérie : entretien horticole / annuelles 20-20-20	655.36 \$
201800469 = Nathalie Paquette : vente à l'église (artisan)	148.50 \$
201800470 = Les Immeubles Jacques Robitaille – Carie Factory : sortie du camp de jour (OTJ)	241.17 \$
201800471 = Nathalie Picard : vente à l'église (artisan)	48.80 \$
201800472 = Alarme Bois-Francs : surveillance de centrale	331.12 \$
201800473 = Praxair : location bouteilles oxygen	24.16 \$
201800474 = Louise Morin : piles AAA, attaches pour bibliothèque	7.20 \$
201800475 = Aux copeaux de bois : vente à l'église (artisan)	67.50 \$
201800476 = AddÉnergie : borne de recharge double	9 585.48 \$
201800477 = Champoux : coude desc (A) 90 degré (c. communautaire)	15.18 \$

201800480 = Vivaco : essence	150.87 \$
201800481 = Régie sanitaire des hameaux : frais de recul et surcharges hebdomadaires 2018	830.00 \$
201800482 = Services mécaniques RSC : filtre à air	113.65 \$
201800483 = Sidevic : nettoyeur à main	28.69 \$
201800484 = Kubota : kit blade	119.43 \$
201800485 = ADMQ : webinaire – récente modification PL155	86.23 \$
201800486 = Pierre Therrien : frais de déplacement	21.60 \$
201800487 = H2O Innovation : opération et maintenance pour juillet	546.13 \$
** Kubota Canada ltd : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	<hr/>
	87 097.84 \$

201808-178

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

**AUTORISATION À LA MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD  
DEMANDE DE SOUMISSION AUPRÈS DES NOTAIRES**

201808-179

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la Municipalité de Ham-Sud à faire une demande de soumission auprès des notaires pour la préparation des documents nécessaires à l'acquisition de parcelles de terrain le long de la Route 257.

Adrien

**FRAIS LORS DE L'UTILISATION DE LA BORNE DE  
RECHARGE**

201808-180

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte que des frais de 1 \$ de l'heure soit chargé lors de l'utilisation de la borne de recharge.

Adoptée

**INSTALLATION DE LA BORNE DE RECHARGE DOUBLE**

201808-181

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise Pelletier & Picard à faire l'installation de la borne de recharge double au centre communautaire pour un montant approximatif de 3 000 \$ plus taxes.

Adoptée

### **COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ**

201808-182

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soit autorisée à participer au Colloque de zone qui aura lieu le jeudi 13 septembre 2018. Les frais d'inscription de 90 \$ et les frais de déplacement seront entièrement payés par la municipalité.

Adoptée

### **SOUMISSION POUR ARRÊT AU LED**

Les membres du conseil ne donneront pas suite à cette demande pour le moment.

### **TEST DE CONTAMINATION DU SOL – IMMEUBLE SITUÉ AU 1609, RUE PRINCIPALE**

201808-183

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'estimation budgétaire des travaux environnementaux de la firme Inneo Environnement au montant de 11 075 \$ plus taxes.

Adoptée

### **VOIRIE**

Les membres du conseil ainsi que le responsable en voirie, Dany Guillemette discutent de la planification des travaux de rechargement de la Route 257.

### **RAPPORT D'INTERVENTION CNESST – GARDE-CORPS AU GARAGE**

201808-184

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la municipalité dépose le rapport reçu le 6 août 2018 et autorise Dany Guillemette, responsable en voirie, à faire l'installation d'un dispositif de garde-corps afin d'éviter les chutes dans la fosse à l'intérieur du garage municipal.

Adoptée

### **ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1609, RUE PRINCIPALE**

201808-185

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien acquiert l'immeuble (terrain et bâtiments) situé au 1609, rue Principale au montant de 50 000 \$ plus taxes.

QUE le maire, Pierre Therrien ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

**MANDAT AU NOTAIRE SERGE CHAGNON  
IMMEUBLE SITUÉ AU 1609, RUE PRINCIPALE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a conclu une entente pour l'acquisition de l'immeuble (terrain et bâtiments) situé au 1609, rue Principale ;

201808-186

Pour ce motif, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil mandatent le notaire Serge Chagnon pour la préparation du contrat.

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

**ÉTUDE – SOUMISSION, DÉMOLITION DES BÂTIMENTS  
SITUÉ AU 1609, RUE PRINCIPALE**

201808-187

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission de Hémond ltée pour effectuer la démolition du bâtiment, du solage, l'enlèvement des réservoirs d'essence et prise en charge des rebus. Le coût sera de 33 000 \$ plus taxes, et pour effectuer le remblai de l'espace occupé par le bâtiment, le coût sera de 4 000 \$ plus taxes. La municipalité pourra faire démolir le petit garage à l'arrière du bâtiment au coût de 1 200 \$ plus taxes si aucune offre n'est reçue.

Adoptée

**AVIS DE MOTION  
POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

201808-188

Monsieur Adrien Gagnon, conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 354 décrétant un emprunt pour faire l'acquisition d'un immeuble situé au 1609, rue Principale à Saint-Adrien ainsi qu'à faire exécuter les travaux de démolition des bâtiments.
- Dépose le projet de règlement numéro 354 intitulé : Règlement numéro 354 décrétant une dépense de 115 000 \$ et un emprunt de 115 000 \$ pour l'acquisition d'un immeuble situé au 1609, rue Principale à Saint-Adrien.

Adoptée

### **FORMATION OFFERTE PAR L'ADMQ – PL 122, 155 ET 108**

201808-189

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme à s'inscrire à la formation offerte par l'ADMQ. La formation traitera des projets de lois 122, 155 et 108.

Le coût pour cette formation est de 352,97 \$ (incluant les taxes). Les frais d'inscription, de repas et de déplacement seront entièrement payés par la municipalité.

Adoptée

### **INSTALLATION DES PLAQUETTE DES CONTRIBUTEURS ORIGINALS À L'ÉGLISE**

201808-190

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise l'installation des plaquettes des contributeurs originaux à l'accueil. Le coût pour cette installation sera d'environ 100 \$.

Adoptée

### **OFFRE D'ACHAT POUR CAMION STERLING ET DÉCHIQUETEUR**

201808-191

Il est adopté à l'unanimité des membres du conseil

QUE la Municipalité de Saint-Adrien refuse la première offre d'achat reçue au montant de 12 800 \$ pour le camion Sterling et équipements ainsi que le déchiqueteur.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien refuse la deuxième offre d'achat reçu au montant de 10 000 \$ pour le camion Sterling et équipements.

Adoptée

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201808-192

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

